

BIBESCO (Georges-Demètre), ex-hospodar de Valachie, né en 1804, frère cadet de l'hospodar Barbo Stîrbe. Après avoir fait son éducation à Paris, de 1817 à 1824, il remplit, dans l'administration du général Kisseloff, les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la justice et aux affaires extérieures, passa quelques années à Vienne, à Paris, à Bruxelles, entra dans son pays en 1841, et devint secrétaire de l'assemblée générale de Valachie. L'un des chefs de l'opposition, il rédigea l'adresse qui entraîna la destitution de l'hospodar Alex. Ghika (14 oct. 1844). Elevé à l'hospodarat le 1^{er} janvier 1845, Bibesco fut le premier prince élu par le pays, et à vie. Les libéraux s'étaient coalisés contre lui avec le parti fanariote, il fit dissoudre la ligue parlementaire par un firman de la Porte. Jusqu'en 1848, son administration fut féconde et prospère; les progrès matériels marchèrent de pair avec les améliorations politiques et sociales. L'union des deux principautés fut préparée par la suppression des douanes. Attaqué à l'étranger par le parti fanariote, le prince était menacé à l'intérieur par un nouveau parti radical, qui, enhardi par le contre-coup de la révolution de Paris (1848), déclara une constitution en 22 articles. Isolé et sans appui dans l'armée, l'hospodar dut accepter la constitution et former un ministère composé des principaux auteurs de l'insurrection. Deux jours après, il donna sa démission et se retira à l'étranger. En 1857, il fit partie du divan spécialement institué pour élaborer la réorganisation politique de la Moldo-Valachie, et travailla dans le sens de la réunion sous les auspices d'un prince étranger. L'un de ses frères, Jean Bibesco, a été ministre du culte et de l'instruction publique (1850-1853).

BIBESIA, divinité romaine, présidait dans les festins à l'action de boire.

BIBESIE s. f. (bi-bé-zî). Envie fréquente de boire.

BIBI s. m. (bi-bi). Petit chapeau de femme, qui était à la mode en 1830 : Elle a le BIBI rose, une ancienne robe de madame, refaite, un beau châle, des brodequins en peau bronzée et des bijoux apocryphes. (Balz.) Comme Gavarni connaît bien les BIBIS aux passes imperceptibles, les petits bonnets, les tartans et les châles de soie de l'étudiante ! (Th. Gaut.) Hélas ! de quoi les Hollandaises ne sont-elles pas capables ? N'ont-elles point inventé, pour la plupart, d'enfermer leurs têtes dans des BIBIS, dans des chapeaux Pamela, ornés de toutes sortes de fruits et de fleurs ? C'est désolant. (Du Camp.)

— Terme familier d'affection, surtout à l'égard d'un enfant : Qu'as-tu donc à pleurer, mon pauvre BIBI ?

BIBIADERI s. f. (bi-bi-a-de-ri, mot hindou). Danseuse de l'Inde, bayadère : Sa jeunesse s'était passée à regarder, assis sur un tapis de Perse, danser les BIBIADERI avec leurs petits pieds chargés de clochettes d'or. (Th. Gaut.) Il avait vu, à l'ombre des grandes pagodes de Bénarès, les véritables BIBIADERI. (Th. Gaut.)

Sous le ciel étoilé, trempant leurs pieds dans l'onde que parfument la brise et le gazon fleuri, Et d'un bois de senteur couvrant leur gorge blonde, Dansent à s'enivrer les bibiaderi.

DE BANVILLE.

BIBIANE (sainte), vierge et martyre, née à Rome, fut martyrisée en 363 avec toute sa famille. Sainte-Marie-Majeure, qui renferme ses reliques, fut construite sur l'emplacement de son tombeau. Sa fête se célèbre le 2 déc.

BIBICHE s. f. (bi-bi-cho — de biche, avec répétition enfantine de la première syllabe). Fam. Terme d'affection qu'un homme adresse à une femme, principalement à la sienne : Qu'est-ce que tu as donc, BIBICHE ? tu ne manges pas, tu pignoches. (Mêlesv.) BIBICHE, lui dis-je, assieds-toi donc, j'ai quelque chose à te dire. (L. Reybaud.)

BIBINAIRE adj. (bi-bi-nà-re — de bi et binaire). Minér. Se dit d'un cristal produit en vertu de deux décroissements par deux rangées.

BIBINO-ANNULAIRE adj. (de bi et bino-annulaire). Minér. Se dit d'un cristal offrant un anneau de facettes produit par deux décroissements.

BIBION s. m. (bi-bi-on — du lat. bibio, petite grue). Entom. Genre d'insectes diptères, créé aux dépens du genre tipule, et renfermant une douzaine d'espèces, dont plusieurs sont très-communes dans nos climats : Plusieurs espèces de BIBIONS sont connues sous des noms qui rappellent les époques où elles paraissent : on nomme mouches de saint Marc, celles qui se montrent au printemps, et mouches de saint Jean, celles qu'on voit plus tard. (Duponchel.)

— Ornith. Demoiselle de Numidie.

BIBIONÉ, **ÉE** adj. (bi-bi-o-né — rad. bibion). Entom. Qui ressemble à un bibion. On dit aussi bibionide et bibionite.

— s. m. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre bibion.

BIBISALTERNE adj. (bi-bi-sal-ter-ne — de bi et bisalterne). Minér. Se dit d'un cristal offrant deux rangs de facettes, qui alternent ensemble.

BIBISCUM, nom latin de VEYAY.

BIBITION s. f. (bi-bi-si-on — du lat. bibere, boire). Action de boire.

BIBLE s. f. (bi-bi-le — du gr. biblion, livre, c'est-à-dire le livre par excellence. Le mot grec biblion vient de biblos, qui signifie littéralement l'écorce d'un certain arbre, exactement comme le latin liber, dont nous avons tiré notre français livre, désignant primitivement cette partie de l'écorce que la science appelle encore aujourd'hui liber. Il est évident que l'origine de cette double et curieuse filiation d'idées se rattache à la matière sur laquelle on a commencé par fixer l'écriture, matière plus maniable que la pierre ou le métal. Mais d'où vient le grec biblos ? Il est difficile de rapporter ce mot à quelque racine européenne, et comme nous savons l'influence considérable qu'a exercée l'hébreu sur les débuts de la culture intellectuelle des Grecs, il est naturel de s'adresser aux langues sémitiques. C'est l'opinion de Benfey, qui a cru trouver le radical en question dans un thème gaba, qui, en hébreu, signifie tresser ; le mot aurait été emprunté par les Grecs aux Phéniciens, qui, comme on le sait, parlaient un dialecte très-voisin de l'hébreu. Ce qui vient donner une certaine vraisemblance à cette ingénieuse hypothèse et justifier le changement, d'ailleurs fort normal, du guimel ou g sémitique en b, c'est que la ville appelée par les Grecs Byblos, et dont le nom offre une affinité phonétique évidente avec biblos, livre, était précisément appelée en hébreu Gebal. Donc, si Gebal est devenu Byblos, gaba a bien pu se transformer en biblos. Ajoutons, du reste, que cette dénomination ambitieuse, bible, de biblion, livre, n'est pas particulière aux livres saints : l'Urbs des Latins est absolument dans le même cas). Recueil d'ouvrages que les chrétiens reconnaissent comme inspirés, comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament : BIBLE latine. BIBLE française. Un passage, une citation de la BIBLE. Lire, étudier la BIBLE. On connaît plus de dix mille éditions de la BIBLE. (Man. bibliogr.) Luther ne put souffrir qu'un autre que lui se mêlât de tourner la BIBLE ; il en avait fait une version très-élégante, en sa langue. (Boss.) On trouve dans la BIBLE toutes les sortes de style. (Chateaub.) La BIBLE est un livre inspiré, écrit, pour ainsi dire, sous la dictée de Dieu lui-même, par des hommes qu'il avait choisis pour cette auguste fonction. (Aug.) Il ne faut qu'un moment, je ne dis pas d'attention, mais d'écoulement, pour comprendre et recevoir en soi les beautés de la BIBLE, beautés qui s'étendent ou se resserrent en quelque manière, selon la diverse disposition et la capacité diverse des esprits. (Joubert.) La BIBLE est aux religions ce que l'Iliade est à la poésie. (Joubert.) Tous les trésors de vérité sont dans la BIBLE. (Troplog.) La littérature hébraïque est la BIBLE, le livre par excellence, la lecture universelle : des milliers d'hommes ne connaissent pas d'autre poésie. (Renan.)

Tout protestant fut pape, une Bible à la main.

BOILEAU.

Bible, manne céleste, adorable parole, Livre qu'on peut nommer le livre qui console.

C. DELAVIGNE.

— Livre, volume qui contient les mêmes ouvrages : Une BIBLE in-folio. Une BIBLE polyglotte. Tandis que nos missionnaires se font martyriser en Cochinchine, ceux de l'Angleterre vendent des BIBLES et autres articles de commerce. (Proudh.)

— Par anal. Livre authentique, impartial : Pour écrire la BIBLE de la Révolution, il ne faut pas moins qu'un vaste concours d'intelligences. (Proudh.) « Livre qu'il faut souvent consulter : Henri IV appelait les Commentaires de Montluc la BIBLE des soldats.

— Philol. Nom donné, au moyen âge, à des ouvrages satiriques : La BIBLE Guyot. La BIBLE du seigneur de Berze.

— Encycl. I. — DU CANON DE LA BIBLE. Le mot Bible dérive du grec βιβλία (pluriel de βιβλίον), en latin, biblia, qui signifie livres. C'est la collection des livres tenus pour sacrés, pour divins par le judaïsme et le christianisme. Cette collection prend le nom de canon. Le mot grec canón (κανών), passé dans notre langue par l'intermédiaire de l'Eglise latine, signifie proprement règle, loi. C'est dans ce sens qu'il est appliqué aux décisions des conciles, appelées canons parce qu'elles sont la règle de la foi de l'Eglise catholique. Appliqué à la Bible, il signifie le catalogue, le recueil des livres qui la composent. Cette extension donnée au sens du mot canon s'explique d'elle-même, les livres compris dans le canon, ou canoniques, étant la règle de la foi chrétienne : Inde habendi norma fidei vitæque, comme s'exprime H. Planck.

Les noms de la Bible qui se trouvent le plus ordinairement dans les écrivains sacrés, les Pères de l'Eglise et les auteurs ecclésiastiques sont : les Livres sacrés ; les Livres saints ; l'Ecriture ou les Ecritures ; l'Ecriture sainte ou les Ecritures saintes ; la Loi ; la Bibliothèque sainte ; Instrument (acte authentique) ; Pandecte (recueil) ; enfin l'Ancien et le Nouveau Testament. Quelques explications sur ce mot testament ne sont pas inutiles. La religion juive était considérée comme une alliance de Dieu avec le peuple élu ; la religion chrétienne fut aussi appelée une alliance, une alliance nouvelle par rapport à la précédente, dont elle était le développement et l'extension à tous les hommes. En conséquence, les écrits sacrés qui formaient le canon des Juifs furent appelés les Livres de l'ancienne alliance (τα βιβλία της

παλαιας διαθηκης) ; ceux d'origine chrétienne, les Livres de la nouvelle alliance (τα βιβλία της καινης διαθηκης). Bientôt, par une locution abrégée, on se contenta de dire η παλαια διαθηκη, l'ancienne alliance, et η καινη διαθηκη, la nouvelle alliance, appliquant aux écrits ce qui ne convenait qu'à la chose même dont ils traitent. Origène paraît avoir été le premier qui se soit servi de cette dénomination sommaire. La Vulgate ayant traduit le mot διαθηκη par le mot testamentum, les Latins appelèrent les livres de l'ancienne alliance Vetust Testamentum, et ceux de la nouvelle Novum Testamentum. Tertullien fut probablement le premier à employer ce mot, qui est resté depuis le terme reçu et usuel dans la langue latine et dans celles qui en sont dérivées. Saint Jérôme nous avertit que, partout où la version grecque porte διαθηκη, dont le sens le plus ordinaire est testament, il faut l'entendre, d'après le texte original, d'un pacte ou d'une alliance : Notandum quod ubicumque in greco TESTAMENTUM legitur, ibi in hebreo sermone sit fœdus, pactum, id est BERTH. Aquila, Symmaque et Théodotion ont traduit l'hébreu berth par συνθηκη, qui signifie proprement alliance, et qui exclut le sens de testament.

— Canon des catholiques. Comme nous venons de le voir, la Bible se divise naturellement, pour les chrétiens, en deux grandes parties désignées sous le nom de testaments (Scriptura omnis in duo testamenta divisa est, dit Lactance) : la première, comprenant les livres écrits av. J.-C. ; la seconde, composée des livres écrits depuis la mort de Jésus-Christ par ses apôtres ou ses disciples. Les livres des deux Testaments, admis comme canoniques par l'Eglise catholique, se divisent en légaux, historiques, sapientiaux ou moraux, et prophétiques. Les livres légaux de l'Ancien Testament sont les cinq livres de la Loi, désignés collectivement sous le nom de Pentateuque, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. La Genèse, ainsi que son nom l'indique, contient le récit de la création des cieux et de la terre ; la chute de l'homme, le déluge, la vie des patriarches hébreux Abraham, Isaac, Jacob, l'histoire de Joseph, l'émigration de la famille de Jacob en Egypte. Le livre de l'Exode (Exode signifie sortie) raconte l'oppression de la postérité de Jacob en Egypte, la vie et la mission de Moïse, ses efforts pour délivrer Israël de l'esclavage égyptien, la sortie d'Egypte, la marche du peuple vers Sinaï, la proclamation du Décalogue. Le Lévitique, ainsi nommé de la tribu sacerdotale de Lévi, est principalement consacré à la législation religieuse et civile du peuple juif, aux cérémonies du culte, etc. Le livre des Nombres, ou simplement les Nombres, a été ainsi appelé parce qu'il contient le dénombrement du peuple ; on y trouve aussi un grand nombre de prescriptions civiles et cérémonielles. Le Deutéronome (en grec, seconde loi) renferme la récapitulation des lois et prescriptions établies dans les trois livres précédents. Les livres historiques sont : le livre de Josué, le livre des Juges, le livre de Ruth, les quatre livres des Rois, dont les deux premiers sont aussi appelés livres de Samuel ; les deux livres des Paralipomènes, appelés aussi livres des Chroniques ; les deux premiers livres d'Esdras ; les livres de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, et les deux premiers livres des Machabées. Les livres sapientiaux ou moraux sont : les Psaumes, au nombre de 150, les Proverbes, l'Ecclesiaste, le Cantique des cantiques, la Sagesse et l'Ecclesiastique. Le mot Ecclesiaste signifie en grec qui parle en public ; quant au titre d'Ecclesiastique, que porte le dernier des livres sapientiaux, on pense qu'il lui a été donné à cause de son analogie avec celui de l'Ecclesiaste. Les livres prophétiques comprennent ceux des cinq Grands prophètes, savoir : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Baruch ; et les douze petits prophètes, savoir : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie et Malachie. Le Nouveau Testament renferme quatre livres légaux, les quatre Evangiles de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean ; un livre historique, les Actes des apôtres ; vingt et un livres sapientiaux, savoir : treize Epîtres de saint Paul (deux aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, deux aux Thésaloniciens, une à Timothée, une à Tite, une à Philémon, une aux Hébreux), deux Epîtres de saint Pierre, trois Epîtres de saint Jean, une de saint Jacques, et une de saint Jude ; un livre prophétique, l'Apocalypse.

— Canon des Samaritains. Les Samaritains ne reconnaissent pour divins que les cinq livres de Moïse, les livres de la Loi, de la Thora ; c'était leur canon.

— Canon des Juifs. La Bible des Juifs ne contient que l'Ancien Testament. Les livres de l'Ancien Testament qu'ils reconnaissent pour canoniques sont au nombre de vingt-quatre, nombre des lettres de l'alphabet grec. Ces vingt-quatre livres sont : 1^o Genèse ; 2^o Exode ; 3^o Lévitique ; 4^o Nombres ; 5^o Deutéronome ; 6^o Josué ; 7^o Juges ; 8^o Samuel ; 9^o Rois ; 10^o Isaïe ; 11^o Jérémie ; 12^o Ezéchiel ; 13^o les douze petits prophètes ; 14^o Psaumes ; 15^o Proverbes ; 16^o Job ; 17^o Cantique des cantiques ; 18^o Ruth ; 19^o Lamentations ; 20^o Ecclesiaste ; 21^o Esther ; 22^o Daniel ; 23^o Esdras et Néhémie ; 24^o Paralipomènes. Les anciens Juifs, joignant Ruth aux Juges et les Lamentations de Jérémie à ses prophètes, ne comp-

taient que vingt-deux livres, nombre des caractères de leur alphabet. Les Juifs divisent leur canon, leur Bible en trois classes de livres. La première classe ne comprend que les cinq livres de la Loi, de la Thora, qu'ils distinguent de toutes les autres parties de l'Ecriture, parce que la qualité de prophète a été, selon eux, beaucoup plus éminente dans Moïse, qu'ils considèrent comme l'auteur de ces cinq livres, que dans les prophètes qui lui ont succédé. La seconde classe est composée des livres qu'ils nomment Nebim (Prophètes) ; elle se subdivise en deux parties, celle des Nebim rischoniim (premiers prophètes) ; ce sont les histoires de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois ; et celle des Nebim aharonim (derniers prophètes) : ce sont Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes. Enfin, la troisième classe renferme les Kethoubim (Ecrits par excellence, écrits divins) en grec αἱ γράφαι, en français Hagiographes : ce sont les Psaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Esdras, les Chroniques ou Paralipomènes, le Cantique des cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclesiaste, Esther. Il semble, dit Richard Simon, que notre Seigneur ait fait allusion à cette division des livres de l'Ecriture, lorsqu'il a dit qu'il est nécessaire que tout ce qui est écrit de lui dans la Loi de Moïse, dans les PROPHETES et dans les PSAUMES soit accompli ; car les Psaumes sont au nombre des Hagiographes.

— Distinction, dans le canon catholique, des livres proto-canoniques et des livres deutéro-canoniques. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament se divisent en proto-canoniques et deutéro-canoniques. Les proto-canoniques de l'Ancien Testament sont ceux que la Synagogue a admis dans son canon et dont nous venons de parler. Les deutéro-canoniques sont ceux que l'Eglise catholique a ajoutés à ces premiers dans son canon particulier : ce sont les livres de Tobie, Judith, la Sagesse, l'Ecclesiastique, Baruch, les livres I et II des Machabées, et enfin quelques fragments, savoir : dans le livre de Daniel, la prière d'Azarias, et le cantique des trois enfants dans la fournaise, (chap. iii, versets 24-29) ; l'histoire de la chaste Suzanne, chap. xiii ; la destruction de Bel et de Dagon (chap. xiv) ; dans le livre d'Esther, les sept derniers chapitres, depuis le chap. x, verset 4, jusqu'au chap. xvi, verset 24. Ces livres et fragments sont considérés comme apocryphes par les Juifs. Les proto-canoniques du Nouveau Testament sont les livres qui ont toujours passé dans toutes les Eglises pour être indubitablement canoniques, et les deutéro-canoniques du Nouveau Testament tous ceux qui, ayant d'abord passé pour douteux, ont été reconnus ensuite comme faisant partie essentielle de l'Ecriture sainte. La plupart des livres du Nouveau Testament sont proto-canoniques ; il n'y a de deutéro-canonique que le dernier chapitre de l'Evangile de saint Marc, depuis le verset 9 jusqu'à la fin : les versets 43 et 44 du chap. xxii de saint Luc, c'est-à-dire la sueur de sang de Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers, et l'apparition de l'ange ; le chap. viii de l'Evangile de saint Jean, contenant l'histoire de la femme adultère, histoire qui s'étend depuis le verset 2 jusqu'au verset 12 ; l'Epître de saint Paul aux Hébreux ; celle de saint Jacques ; la II^e de saint Pierre ; les II^e et III^e de saint Jean ; celle de saint Jude ; enfin l'Apocalypse.

— Canons des protestants. Les protestants n'ont pas tous le même canon. Luther a rejeté tous les deutéro-canoniques de l'Ancien Testament, et presque tous ceux du Nouveau. Calvin a rejeté, comme Luther, ceux de l'Ancien, mais il a conservé ceux du Nouveau.

— Livres apocryphes qui se rattachent à la Bible. Comme nous l'avons dit ailleurs, le mot apocryphe, dans le langage ecclésiastique, se dit par opposition à canonique ; il exclut l'origine divine, l'autorité divine, l'inspiration. C'est dans ce sens que l'Eglise catholique rejette comme apocryphes les livres suivants : le livre d'Hénoc ; les livres III et IV d'Esdras ; les livres III et IV des Machabées, l'Oraison de Manassés dans les fers, qui est à la fin des éditions anciennes de la Bible ; le Sopher Jesirah, espèce de monologue placé dans la bouche d'Abraham et qui vient de la Cabale (v. ce mot.) ; le livre des Généalogies d'Adam attribué aux manichéens ; l'Apocalypse d'Adam, attribuée aux gnostiques ; le livre d'Adam sur la divinité, écrit en arabe, et que les musulmans racontent avoir été inspiré au premier homme ; la Vie d'Adam, écrite en grec ; le Livre d'Adam ou Code des Nazaréens, traduit du syriaque estranghélo ; le Testament d'Adam ; l'Evangile d'Eve, que saint Epiphane attribue aux gnostiques ; l'Entretien de Catn et d'Abel ; le livre de Seth sur l'étoile qui doit annoncer la venue du Messie ; le Testament de Noé ; le livre de Naria, femme de Noé ; les Prophéties de Cham ; l'Histoire et les Psaumes de Melchisedech ; l'Apocalypse d'Abraham ; les Psaumes d'Isaac ; le Testament des douze patriarches ; la Prière de Joseph, l'Entretien de Joseph avec la femme de Putiphar ; Discours de la femme de Job ; Additions apocryphes au livre de Job ; le Testament de Job ; l'Apocalypse de Moïse ; un Psaume de l'édition grecque de la Bible, qui n'est pas du nombre des 150 ; à la fin du livre de la Sagesse, un discours de Salomon tiré du huitième chap. du troisième livre des Rois ; le Dialogue de Salomon et de Marculfe, composition bizarre, fort goûtée au moyen âge et inspirée sans